



Universität Bielefeld

Fakultät für Soziologie

**Forschungsschwerpunkt
Entwicklungssoziologie**

**Sociology of
Development Research
Centre**

Universität Bielefeld - Postfach 100131 - 33501
Bielefeld, Germany / Telefon (0521) 106-4650/4221, Fax (0521) 106-2980
<http://www.uni-bielefeld.de/sdrc>, E-Mail: sdrc@uni-bielefeld.de

Working Paper N° 307

**Genre- pauvreté et développement. Avec exemples du
Bénin/Afrique de l'Ouest**

Gudrun Lachenmann

Bielefeld 1998

ISSN 0936-3408



I. Introduction

Tour d'horizon de l'évolution du concept de genre en passant par "Femmes et Développement" et par "Genre et Développement"

- Relations de genre dans la société et les institutions
- Outils et catégories d'analyse de genre
- Genre et participation: liens conceptuels
- Facteurs socio-culturels, relations entre le genre et les concepts de pauvreté

- Point de départ: l'invisibilité du travail de la femme

A la suite du travail d'Esther Boserup, certaines études consacrées à la politique du développement ont montré au début des années soixante dix, comment les femmes et leur travail (et tout particulièrement leur travail reproductif dans l'agriculture et dans la transformation de produits agraires ainsi que leur travail reproductif) étaient invisibles, non reconnus et par conséquent non promus. On a alors formulé l'hypothèse, encore largement reconnue, selon laquelle la situation de la femme s'était détériorée au cours des processus de modernisation et de changements socio-économiques. Ceci notamment dans les domaines des innovations technologiques, de la production de cultures de rente pour le marché et de l'encadrement agricole. Ce dernier s'étant adressé dès l'époque coloniale aux hommes, on a longtemps négligé la division réelle du travail et les responsabilités qui incombent respectivement aux hommes et aux femmes.

La nécessité de "l'intégration de la femme dans le développement" a plus tard été prise en compte dans la politique de coopération (Intégration de la femme dans le développement/IFD, Women in Development/WID). On a alors mis l'accent sur les points suivants:

- activités génératrices de revenus (besoins exprimés, problématique du cadre macro-économique);
- mesures allégeant la charge de travail (problématique de financement);
- projets spécifiques pour les femmes et/ou introduction de la composante "femmes" dans les projets;
- UNIFEM (Fonds des Nations Unies pour les Femmes): "mainstreaming", c'est-à-dire souci d'inclure les femmes dans tous les aspects du développement;
- distinction entre besoins pratiques et besoins stratégiques de genre (cf. Caroline Moser suite à Molyneux) et distinction entre "intérêts stratégiques de genre" (Naila Kabeer);

- "empowerment", amélioration de la position de la femme, ordre de genre dans la société.

Des conférences mondiales sur les femmes (et les expériences faites par les bureaux et institutions de l'IFD) ont conduit tout d'abord les mouvements féminins, puis les bailleurs de fonds et les organismes internationaux à se prononcer en faveur de l'"empowerment" des femmes, c'est-à-dire en faveur de la mise en place de conditions sociales permettant aux femmes d'accéder aux mêmes opportunités que les hommes et de participer pleinement et entièrement à la sphère économique et politique.

- Approche genre:

On a donc introduit l'approche genre. Celle-ci part du principe que le genre n'est pas une catégorie biologique, mais une catégorie sociale qui varie d'une société à l'autre, se transforme avec le temps et peut être négociée à tout moment. En ce qu'elle concerne les relations hommes-femmes, la catégorie genre renvoie à la problématique du pouvoir et des structures. Le genre est une construction sociale qui se retrouve dans toutes les institutions sociales, formelles ou informelles. Non seulement il y a un ordre de genre dans la société, mais les relations de genre se retrouvent à tous les niveaux de la société et dans tous les champs d'activités (économiques et autres).

- Approche transformatrice:

Dans le cadre de la politique de développement menée par certains mouvements internationaux de femmes, on parle d'approche transformatrice. Celle-ci prône l'égalité des femmes et des hommes. Elle revendique aussi des changements sociaux qui affecteraient notamment l'ordre de genre à tous les niveaux de la société.

Introduire une approche genre revient à estimer que toute la politique de développement doit être fondée sur le principe de genre ("engendering development"). Ceci n'exclut pas la possibilité de travailler uniquement avec des femmes ou de concevoir des activités spécifiques pour les femmes. Toutefois, il est important de tenir compte du fait que les femmes peuvent être très différentes les unes des autres (suivant l'âge, l'ethnie, la situation économique et sociale). De plus, il est important d'orienter la planification sur la spécificité des activités et sur les effets différenciés de la politique de développement.

Ceci dit, l'aspect genre ne doit pas être appréhendé comme un nouvel aspect dont la prise en considération suppose un travail supplémentaire. C'est une perspective à adopter sur la base d'une spécialisation ou d'une formation particulière. L'approche genre, c'est-à-dire la différenciation en fonction du genre doit être réalisée dès qu'elle permet d'obtenir, sur la base d'une perspective relationnelle (pas seulement centrée sur "les femmes"), des résultats distincts significatifs pour l'analyse générale (exemple de la réponse aux programmes d'ajustement structurel/PAS). Le genre constitue un thème transversal pour la politique de développement. Il doit donc non seulement être introduit (par des "focal points" et autres mécanismes) dans toutes les institutions, secteurs, politiques etc. Il doit aussi faire face au problème de la complexité (facteurs socio-culturels, environnement, pauvreté, genre etc.).

Ainsi, en matière de politique de développement, il est depuis quelque temps devenu manifeste que les femmes doivent jouer un rôle primordial dans la sécurité alimentaire. Par ailleurs, il est apparu que c'est aux femmes qu'il revient en grande partie d'assurer de manière durable les bases de survie, de subvenir aux besoins de base et d'assurer les soins sociaux et les services reproductifs de la communauté.

On a remarqué récemment que du point de vue du genre l'allocation biaisée des ressources dans l'élaboration des budgets et des politiques sectorielles avait des effets néfastes sur les moyens de survie, l'évolution de la productivité, la dynamique du développement et le changement social. De plus, on a montré que les réformes économiques et politiques qui ne sont pas sensibles à la perspective de genre ne sont pas suivies de réactions ou de réponses positives. On a également noté que la participation de la société civile et tous les efforts d'auto-promotion et d'administration locale ont besoin d'être ancrés de manière à tenir compte des aspects de genre. Enfin, on a observé que les ressources humaines féminines et le potentiel économique des femmes ne sont pas utilisés pleinement pour le développement (et la croissance).

La Commission des Communautés Européennes a, contrairement à d'autres institutions, introduit la "notion d'intégration des femmes". Cette notion a progressivement fait place à celle d'"intégration des genres au développement/IGD" (CCE 1993, p. 9). La Banque Mondiale (BM), quant à elle, parle de "Femmes et Développement", de "Problématique hommes-femmes" (1995 La Banque en Afrique), voire de "Genre et Développement" (Gender and Development, World Bank 1994). Pour

ce qui est de l'Agence de Coopération Technique Allemande, Deutsche Gesellschaft für technische Zusammenarbeit/GTZ (1996), elle favorise la promotion des femmes ainsi que l'approche genre. Elle adopte une approche structurelle plutôt qu'une approche spécifique et tente d'ancrer la promotion féminine dans toutes les structures internes: personnel, procédures (intégration dans toutes les phases conceptuelles) et formation (conseillères genre pour les régions).

Selon la Banque Mondiale (World Bank 1994, p. 102) la stratégie de réduction de la pauvreté doit être mise en œuvre dans un cadre comprenant des interventions basées sur la participation, la gouvernance, et ce qu'on appelle "l'importance des normes et valeurs". L'inégalité entre les hommes et les femmes servant toujours de cadre institutionnel et légal, il est nécessaire d'intégrer la perspective de genre ("engendering") à l'analyse.

Possibilités et restrictions relatives à la participation des femmes et aux aspects de genre

Dans toutes les sociétés on retrouve:

- des modes d'organisation sociale qui existent à tous les niveaux (groupes de travail, groupes d'âge etc.);
- des pratiques d'institutionnalisation d'action sociale (comités de santé, associations de groupes utilisateurs, groupements de femmes traditionnels et autres).
- une diversité historique d'expériences de collectivisation ayant fortement influé sur les relations de genre (allocation de terre uniquement aux hommes; cf. Le Meur 1995 pour Grand-Hinvi).

Afin de cerner les questions de participation tout en prenant une perspective de genre, il y a donc lieu d'envisager chacun des points suivants:

1) Participation politique:

On sait que la participation des femmes dans le processus politique et, par conséquent, dans les processus de prise de décision, de formulation de politiques de développement et d'allocation budgétaire, est relativement réduite. C'est pourquoi on a longtemps dit que la sphère publique était masculine et la sphère privée féminine. Cette conception a cependant été remise en question. En

effet, on a montré qu'il y a des "espaces féminins" au sein desquels des débats concernant d'importantes questions ont lieu. De plus, il est apparu que les modes d'action politique et par conséquent les modes de participation des femmes ont tendance à être localisés dans des espaces sociaux particuliers (travail communautaire, activités de voisinage et d'entraide, activités d'auto-promotion).

A partir du moment où ces activités politiques deviennent plus formalisées (démocratisation, décentralisation), le risque d'exclusion augmente.

2) Participation sociale et communautaire:

Dans les espaces féminins (moins formalisés que les structures masculines) comme les groupements de femmes et les groupes de voisinage, les femmes contribuent beaucoup aux travaux communautaires et aux activités d'auto-promotion. Pourtant les femmes sont laissées de côté, notamment quand il s'agit d'allouer des positions dirigeantes au sein des ONG qui reçoivent souvent des fonds justement parce qu'elles se proposent travailler avec des femmes. Les femmes sont les membres des ONG tandis que les hommes en sont les responsables. A ce titre, ce sont les hommes qui prennent les décisions. Par conséquent, il est nécessaire de créer des forums pour inclure les femmes dans les processus de prise de décision, la coordination des efforts publics, privés etc.

3) Participation financière:

Nombre de ressources mobilisées au niveau local par des femmes en vue de réaliser des activités communautaires risquent d'être dirigées ailleurs dès lors qu'on introduit des droits d'utilisation ou des budgets communaux. En outre, on remarque qu'il n'existe pas souvent de capacité supplémentaire de mobiliser des fonds. Ceci en dépit du fait que des femmes pauvres contribuent toujours aux services. On note aussi qu'il n'existe pas de soins de santé gratuits etc. De plus, il faut toujours subvenir aux frais de transport, médicaments et autres.

4) Participation économique:

Il est important de différencier les champs d'activités économiques suivant les genres, les cultures etc. Il faut également être conscient du risque d'exclusion frappant tout spécialement par les femmes au cours des processus de transformations. Ce risque augmente considérablement par exemple lorsque les hommes entrent dans la sphère du commerce de produits vivriers suite à la dissolution des organismes de commercialisation etc. Il faut en outre s'assurer que les femmes puissent profiter de

nouvelles opportunités économiques et avoir accès à la terre et aux ressources naturelles (parcelles irriguées etc.). Comme on l'a récemment relevé, les femmes ne peuvent souvent pas réagir aux mesures de libéralisation. Il y a donc lieu de prendre en considération leurs occupations dans le secteur reproductif et dans l'économie domestique. De plus, il faut contribuer à améliorer la qualité des activités féminines.

Il faut éviter d'adopter une approche "déficitaire". Par là, j'entends qu'il faut éviter de chercher les causes de l'inclusion inégale des femmes dans l'économie de marché dans des déficits personnels des femmes (éducation etc.). Il faut dans un premier temps tenir compte des différences structurelles et avoir une vision positive de l'économie domestique (économie de subsistance ou économie féminine) dont les caractéristiques doivent être coordonnées de manière optimale avec l'intégration dans le marché (sécurisation, production alimentaire pour l'auto-consommation etc.). C'est ici le potentiel à explorer en premier lieu afin de stopper les processus d'appauvrissement ainsi que les processus de féminisation de la pauvreté. Il est important de sauvegarder la diversité des activités et des revenus des femmes et de veiller à ce que ces dernières ne perdent ni leur flexibilité ni leur marge de manœuvre.

Facteurs socio-culturels

Prendre en compte la relativité culturelle dans le cadre de l'approche de genre ne veut pas dire qu'on stipule que tous les individus doivent se comporter de la même façon. Il faut sauvegarder le droit à la différence dans des contextes culturels particuliers à condition que la relativité culturelle ne soit ni liée à la subordination des femmes dans le contrat de genre prévalant dans la société étudiée ni à la discrimination des femmes dans les mesures de développement telles les politiques d'ajustement. La construction sociale de la tradition est toujours en évolution. Elle peut subir des changements s'il y a nécessité économique. Ainsi, les femmes doivent de plus en plus prendre en charge les dépenses faites pour l'éducation des enfants, assumer des tâches supplémentaires etc. Quant aux hommes, ils s'engagent désormais facilement dans des champs d'activités jusqu'alors traditionnellement féminins pour peu qu'il existe de nouvelles opportunités sur le marché (commercialisation de produits vivriers etc.).

Il faut veiller à ce que les traditions sur les bases desquelles les positions sociales et les droits des femmes dans les différentes institutions et champs d'autorité de la société ont jusqu'ici été attribués, ne soient pas utilisées pour exclure les femmes des changements socio-économiques en cours (démocratisation et représentation traditionnelle). La question de "loi traditionnelle" doit être abordée de façon différenciée sous l'angle de la légitimation de la discrimination et de la disparition d'institutions de protection.

Augmenter les possibilités de choix des gens (Programme des Nations Unies pour le développement/PNUD), la marge de manœuvre, la flexibilité, doit représenter un objectif qui vaut aussi pour les genres. Ceci a été souligné à Beijing lors de la Conférence mondiale sur les Femmes (1995) revendiquant la pleine et entière participation des femmes dans la politique et l'économie.

Dans toutes les sociétés il existe des représentations afférentes à la pauvreté et à la richesse, mais il ne faudrait pas croire que ces conceptions se réfèrent toujours à des forces surnaturelles. A y regarder de plus près, on s'aperçoit de l'importance toute particulière que revêtent les institutions de redistribution (sécurité sociale traditionnelle, relations de clientélisme, cadeaux, entraide, réseaux, investissements faits à l'occasion de cérémonies), les risques de dissolution les menaçant et les efforts faits pour les entretenir. Les femmes jouent un rôle capital dans le maintien de la sécurité traditionnelle et informelle. C'est ce que confirme Frey-Nakonz à mesure qu'elle signale que dans l'Atlantique les relations de genre évoluent de plusieurs manières: soit les hommes donnent à leurs femmes le capital de départ pour le commerce et se libèrent par là d'obligations ultérieures; soit les femmes sont obligées d'investir dans des nouveaux réseaux de solidarité étant donné que l'ancienne cohésion s'amenuise.

Quand il est question de participation aux débats et décisions publics, on a souvent recours à la tradition pour excuser la non-participation des femmes. Le problème est que l'on étend cette construction de la tradition à de nouvelles institutions et opportunités et exclut par là les femmes (revitalisation des structures de chefferie ou de pouvoir dit traditionnel accompagnant les processus de décentralisation etc.).

Féminisation de la pauvreté

La planification doit être orientée sur la lutte contre la pauvreté et sur l'aspect genre. Ces deux thèmes doivent être au cœur des stratégies économiques et de la politique sociale. Il est nécessaire de créer un cadre institutionnel assignant une place de choix à l'aspect genre dans la budgétisation, la formulation de politiques ainsi que dans la planification de programmes et de projets de développement. Il s'ensuit qu'il faut élaborer des démarches méthodologiques qui introduisent l'aspect genre dans l'analyse des politiques macro, des politiques de genre, des modifications récemment survenues et des mécanismes intervenant dans les processus de transformation ainsi que dans le suivi des programmes et projets en cours.

- Vulnérabilité, exclusion/activités, potentiel:

La vulnérabilité est définie comme l'aspect dynamique de la pauvreté qui renvoie à la non-protection, à l'insécurité et au degré d'exposition au risque. La Banque Mondiale dégage deux dimensions importantes: d'une part, pauvreté et environnement (population comprise); de l'autre, "pauvreté et vulnérabilité". Les politiques qu'elle propose pour les secteurs sociaux sont assez limitées et très centrées sur les genres: éducation de jeunes filles, planning familial, approvisionnement en eau et assainissement. A ceci s'ajoutent les "interventions" ciblées et le «cercle vertueux», c'est-à-dire les effets synergiques selon la BM.

On constate une forte tendance à la victimisation et culpabilisation des femmes: ces dernières sont considérées comme vulnérables et comme étant à l'origine de la pression de la population sur l'environnement. Ceci en dépit du fait qu'elles sont en grande partie responsables de la survie de la population. L'approche genre ne transcende pas seulement l'ancien discours sur la discrimination des femmes qui regarde les femmes comme des êtres pauvres et vulnérables. Elle attire aussi l'attention sur la spécificité des champs d'activités économiques, des occupations, des modes d'accès et sur la spécificité des espaces de participation des genres dans la société civile. La tâche principale consiste, outre à établir des statistiques et des méthodes de planification tenant compte de l'aspect genre, à rendre les modes d'allocation, les politiques sectorielles et les champs de participation plus sensibles aux différences de genre.

Les dimensions essentielles de la féminisation de la pauvreté en milieu rural renvoient aux phénomènes suivants:

- coupures dues aux PAS et effectuées dans les services de base;
- dégradation de l'environnement qui détruit les bases de l'économie paysanne et de l'économie de subsistance où les femmes jouent un rôle prépondérant;
- migration croissante de la population masculine (surtout des jeunes);
- accès limité des femmes aux facteurs de production, aux services et à la technologie ainsi qu'à la main d'oeuvre;
- conflits de tout ordre.

Le phénomène des femmes "chefs de ménage" (20 % au Bénin en 1977, certainement plus actuellement, voir Bisilliat 1996b) est certes souvent cité comme étant la cause principale de la féminisation de la pauvreté. Mais les conséquences structurelles de ce phénomène ne sont pas examinées. Les femmes ont faiblement accès à des revenus monétaires du fait de l'articulation de leurs activités productives et reproductives (production de subsistance y compris activités de transformation, soins dispensés à la famille, travaux ménagers). De plus, leur mobilité et leur temps (travaux domestiques, emploi) sont limités. Il existe un cercle vicieux entre la perte de la maîtrise des ressources économiques et la réduction du statut social des femmes.

La BM (1994 Benin toward a poverty alleviation strategy) a tracé le "profil de la pauvreté". La question est, à mon avis, tout d'abord de savoir comment inclure le côté production. Ceci d'autant qu'habituellement, il est uniquement question de revenus, de consommation, d'incidence de services etc. Il est ensuite nécessaire de se pencher sur la problématique d'accès aux ressources productives. Mais ce qui est le plus important, c'est la capacité de subsistance, de solidarité active, de subsidiarité.

Enfin, il faut porter une plus grande attention à:

- la dynamique des processus d'appauvrissement;
- la durabilité des moyens de survie;
- la dynamique de la structure sociale, différenciation sociale;
- la dynamique des relations de genre.

En effet, les indicateurs de la pauvreté diffèrent suivant les genres. Ainsi, au Bénin sur les 18 % de la population nationale malnutrie on recense 40 % d'enfants de moins de 5 ans (principalement dans le sud urbanisé). Le taux national d'analphabétisme est de 71 %, mais il atteint 81 % pour les femmes

(1992). Quant au taux de scolarisation il s'élève à 48 % et à 34 % seulement pour les filles (1990). Pour ce qui est de l'état de santé des femmes pauvres, il est particulièrement fragile, ce qui a bien sur des conséquences pour leur productivité.

La BM estime que chez les groupes vulnérables le taux de pauvreté relative est de 30 %. Hormis les ménages dirigés par une femme, les personnes âgées abandonnées se trouvent particulièrement démunies. A cet endroit, il convient de remarquer que les femmes, dont le statut augmente d'ailleurs avec l'âge, ont souvent travaillé plus longtemps que les hommes. Il n'empêche que les femmes peuvent être totalement démunies en cas de maladie et de vieillesse. Ceci d'autant que la cohésion sociale s'affaiblit. Parmi les enfants en situation difficile on compte les enfants "placés" (*vidomègon*) et parmi ces derniers surtout les petites filles. La migration campagne-ville de jeunes filles constitue également un risque énorme.

Les "ménages paysans disposant de moyens inadéquats" doivent être analysés dans une perspective qui examine les changements des relations de genre et tient compte de la différenciation sociale (type de travail, travail journalier, métayage, mode de mise en valeur de la terre etc.). On est confronté ici au problème suivant: comment financer les améliorations dans le secteur reproductif? Afin de cerner et résoudre cette question d'ordre économique, il convient de réaliser une analyse approfondie (voir démarche méthodologique).

Les évaluations des activités du CARDER Atlantique (voir notamment Bremer éd, 1986, Elwert et al 1989, Pfeiffer 1988) ont montré que les services d'encadrement de l'Etat n'ont pas touché les ménages pauvres. Par ailleurs, ces évaluations ont mis en avant que les services d'encadrement en question ne proposent que peu d'actions susceptibles d'augmenter leur productivité. Cela constitue un problème essentiel qui concerne aussi les relations de genre.

- Les femmes sont généralement exclues de l'encadrement bien que des améliorations de techniques de stockage, de transformation et de production de produits alimentaires puissent améliorer la situation nutritionnelle.
- Les femmes disposent d'un accès très limité aux intrants. Cet état de fait est aggravé par la diminution permanente des prix des produits vivriers ainsi que par l'introduction de marges élevées de commercialisation (aucunement pratiquée par les commerçantes ordinaires).
- En matière de nouvelles technologies on s'adresse en général aux hommes sans tenir compte de la

division du travail ni des modes de coopération et d'échange entre les genres.

- Dans presque tous les projets de protection des ressources naturelles et de foresterie sociale, il y a exclusion et différenciation sociale. L'exclusion des femmes s'opère du fait qu'elles ne disposent pas de droit permanent sur la terre.
- De manière générale on assiste à une perte de la capacité de solidarité ou plus exactement à la diminution de la capacité d'adaptation à des conditions de vie en pleine transformation et à la diminution de la capacité d'agir en accord avec les règles sociales de solidarité et réciprocité.
- Le mode d'insertion de l'économie féminine dans la société subit des transformations: les relations de genre, la division de travail, les règles de coopération et d'échange entre les genres, les droits d'accès aux ressources productives et naturelles, les systèmes de réciprocité, de partage et d'entraide changent. Il en résulte une charge accrue de travail et d'obligations et une perte de sécurité dite traditionnelle (dot, capital pour le commerce, accès à la main d'oeuvre et à la terre). Les femmes sont de plus en plus dépendantes de leurs maris qui parviennent de moins en moins à remplir leurs obligations.

La BM parle certes aussi de réseaux traditionnels de sécurité, dont les femmes sont, à mon sens, en grande partie responsables. Mais la BM ne propose pas de politique sociale et des modèles appropriés de sécurité sociale à moyen et à long terme. De fait, la BM pense que les pauvres n'ont que des parents pauvres. Ceci n'est pas le cas: on connaît les charges qui incombent aux grands frères vivant en ville. Reste que les femmes sont généralement impliquées à un moindre degré dans les réseaux de clientélisme. Mais on assiste malgré tout à la mise en place de réseaux et formes créatives dans lesquels les femmes investissent.

II. Débat actuel relatif à l'approche genre et les interactions entre les niveaux micro, méso et macro-économiques

Genre et ajustement structurel

- Synthèse des débats récents relatifs au PAS et à la problématique des genres
- Economie structurée selon le genre
- Relations entre le secteur productif et le secteur reproductif

- Concept de ménage et interactions entre ménages
- Accès aux marchés (coûts des transactions, ségrégation des marchés, marché de crédit, accès à la terre etc.);
- Genre et emploi, genre et marché du travail

Les conséquences immédiates des PAS sur le bien-être des femmes (et personnes dépendantes) ont été très nettes. Mais il est surtout nécessaire d'analyser les conséquences non intentionnelles des politiques et des changements structurels qui conduisent notamment à la marginalisation des femmes et à la déprivation de leurs modes et champs d'activités économiques traditionnels. Autrement dit, il faut étudier les politiques et de changements qui offrent aux femmes des nouvelles opportunités économiques, mais fragilisent simultanément leur base d'existence - généralement leur autonomie budgétaire - et déstabilisent ainsi leurs conditions de vie. De plus, dans le secteur des services (services sociaux, services pour la communauté etc.), il faut examiner les implications des programmes pour le rôle actif des femmes et apprécier par exemple les responsabilités qui incombent aux femmes en matière de financement des coûts ainsi que de soins dans le domaine des services sociaux.

Les mesures prises pour donner une dimension sociale aux PAS (programmes de travaux publics, départs en retraite anticipée, promotion d'entreprises privées, insertion dans le marché de travail) n'atteignent que peu de personnes. Elles ne s'adressent pas aux femmes car elles ne réunissent pas les conditions préalables.

Le Bureau Afrique de la BM (1995, p. 5) poursuit depuis 1990 un programme GRADE ("Gender-responsive actions for development") qui met l'accent d'une part sur la participation des femmes aux services, d'autre part sur la recherche de résultats sur le terrain. Il n'en demeure pas moins que certaines personnes ont reproché à la BM de ne pas vraiment intégrer le concept de genre dans le PAS. Ce dernier est uniquement surajouté. La BM n'inclut toujours pas la reproduction sociale qui, pourtant, est fondamentale pour la production de biens commercialisables et la production de biens de subsistance. La durabilité du PAS n'exige pas seulement le transfert de la main d'oeuvre dans la production de marché. Elle exige aussi des investissements dans la reproduction sociale.

L'approche "impact" doit être modifiée et surmontée en ce sens que les politiques des PAS doivent

d'emblée tenir compte des aspects genre et considérer d'entrée de jeu la situation différenciée de départ, ses implications etc. Ainsi, les femmes ne doivent plus être appréhendées comme des cibles passives de mesures, mais comme des agents actifs. Ceci dit, il faudrait aussi identifier les volets de la politique (agricole etc.) et les développements socio-économiques qui mènent à une "déstabilisation des systèmes sociaux et de production" ainsi qu'à des distorsions dans les relations de genre et dans l'économie des femmes tout en tenant compte de la marge de manœuvre. On dit souvent qu'il faut accroître le potentiel économique des femmes. Mais on n'établit aucune relation entre ce type de discours et les propos tenus sur la pauvreté, la vulnérabilité, etc. Ceci bien que nombre de projets visant à promouvoir des activités dites génératrices de revenus échouent faute d'enchâssement dans l'économie "mainstream" et faute d'enchâssement dans le système de subsistance et dans les logiques sociales. Pour en revenir au discours sur "lutte contre la pauvreté", il faut souligner qu'il doit s'accompagner d'un projet de société et d'un programme de développement rural et qu'il ne doit masquer ni les conflits ni la différenciation sociale.

L'économie comme structure différenciée suivant les genres

Certains chercheurs en sciences économiques (Elson, McGee 1995) s'efforcent d'intégrer l'aspect genre. Ils s'emploient à montrer qu'une économie nationale doit être considérée comme une structure différenciée selon le genre. Par ailleurs, ils prônent des stratégies politiques qui permettent d'intervenir dans les processus de formulation de politiques et d'"implementation" (Pearson 1995) et se distancient par là des stratégies qui visent seulement à atténuer des conséquences néfastes. De plus, ils demandent un débat public sur la politique économique impliquant les mouvements féminins.

Il s'agit donc de réfléchir sur l'analyse macro-économique (Cagatay, Elson, Grown 1995, p. 1827), de concevoir la politique macro de manière spécifique suivant les genres et de considérer les incidences des relations de genre sur les résultats macro-économiques. Les institutions, les structures sociales et le contexte national doivent ainsi faire partie intégrante de l'analyse des problèmes macro-économiques, de l'élaboration d'un cadre théorique et conceptuel, de la réalisation de modèles formels, de la recherche empirique et de l'étude comparative conduite dans différents pays. Cela signifie que la performance d'une économie nationale ne peut être adéquatement analysée qu'en tenant compte de l'ordre de genre dans la société.

Comment inclure l'économie reproductive et l'économie de subsistance dans l'analyse macro-économique (Cagatay, Elson, Grown 1995, p. 1827 ff.) et la formulation des politiques?

Il faut redéfinir la sphère économique en y intégrant les sphères tournant autour du "don de vie humaine" et des biens non commercialisables. On introduit les concepts de besoins humains et de besoins de production en s'appuyant sur l'acceptation la plus large de la notion de travail: travail non rémunéré dans la sphère domestique, travail pour le marché ainsi que travail bénévole pour la communauté et les organisations de la société civile.

La non-prise en considération de ces facteurs et l'inégalité des relations de genre constituent un obstacle pour l'atteinte des objectifs macro-économiques du PAS (efficience). La division de travail entre les deux sexes ainsi que le pouvoir différentiel de contrôle des ressources dans l'agriculture et autres domaines ont bien des répercussions sur les réactions de l'économie aux nouvelles incitations liées aux PAS. Néanmoins, il ne faut pas instrumentaliser le potentiel des femmes. On ne s'interroge pas assez sur le secteur reproductif. Du même coup, on évoque rarement les bouleversements qui le traversent en raison des relations qu'il entretient avec l'"économie productive". Il n'en demeure pas moins qu'il faut accorder une grande place aux idées d'articulation (articulation des modes de production, subvention du secteur formel par le secteur de subsistance), analyser l'intégration partielle du secteur de subsistance dans le marché et chercher par exemple à savoir pourquoi il y a des taux d'épargne qui diffèrent en fonction des secteurs. Voilà qui relève du champ de la sociologie. De fait, il faut réaliser des études qui tiennent compte des dimensions et des indicateurs généraux de sécurité (sécurité alimentaire, durabilité etc.) et analysent l'enchâssement spécifique des genres dans l'économie sociale.

- L'orientation de genre dans les institutions:

La catégorie genre est significative pour la distribution du travail, des revenus et des biens. Elle est également pertinente pour les questions de productivité et de comportements économiques. Quant aux institutions situées aux niveaux micro et méso, elles sont fortement influencées par les distorsions existant dans les ménages, dans les organismes administratifs et étatiques, dans les entreprises et les marchés. Les normes, réseaux, alliances et relations qui (suivant la nouvelle économie des institutions) s'avèrent, à travers la constitution de droits et pouvoirs ("property rights"), déterminantes

pour les transactions dans le marché varient suivant les genres. De même les modes d'agir dans l'économie. L'analyse spécifique des investissements dans le capital humain ainsi que les activités reproductrices est donc d'une importance capitale.

Pour arriver à un développement durable, il faut en outre analyser exactement ce qu'on pourrait appeler l'économie féminine et les transformations de ses déterminantes afin de ne pas partir d'une idée préconçue de différences de genre. Il faut considérer l'économie domestique et les soins apportés aux personnes comme des activités économiques importantes au lieu de partir du principe que les femmes ne sont pas assez mobiles pour entrer dans les secteurs efficients. Quand on déplore par exemple que les femmes n'essaient pas de commercialiser des produits et regarde encore cette activité comme une activité masculine, il faut, avec la libéralisation, tenir compte des arguments de sécurité (plutôt que des arguments de risque) ainsi que des attitudes et comportements gouvernant les opérations de commercialisation (idéologie de genre présente dans chaque institution) notamment dans l'agriculture contractuelle. De plus, il faut prendre en considération les phénomènes de non-délivrance de licences de reboisement etc. Et quand on étudie les effets de la soi-disant immobilité du travail féminin, il ne faut pas utiliser la perspective de genre pour expliquer les phénomènes de ralentissement de l'expansion des marchés qui conduisent à un déséquilibre prolongé. Il ne faut pas non plus estimer que les femmes ne font que freiner le développement. Il faut tenir compte du fait que les droits des femmes demeurent faibles et non équilibrés. Par ailleurs, il convient de porter attention au manque de décision concernant les priorités économiques. En ce qui concerne le marché du travail, il ne faut pas se focaliser sur les "contraintes" familiales et sociales, mais sur l'attachement et la responsabilité des femmes dans la reproduction et la subsistance. Par ailleurs, il faut appréhender ces deux traits comme des facteurs positifs.

Les marchés segmentés ne sont pas négatifs en soi: d'une part, ils constituent des étapes dans l'expansion de l'économie de marché; d'autre part, ils représentent des espaces autonomes pour les femmes. La suppression totale de différences entre les genres sur la base d'une idée d'efficacité renvoie, me semble-t-il, à une conception naïve de changement social qui ne tient compte ni des réalités ni des choix.

Il est très important d'analyser l'allocation des ressources publiques au niveau méso, c'est-à-dire au niveau des groupes, genres etc. Je pense ici à l'analyse des marchés locaux, à l'analyse du système

de sécurité alimentaire régi par les institutions de distribution et d'échange et à l'analyse de la gestion des ressources naturelles. Il faut accepter la nécessité de maintenir et d'améliorer l'économie de subsistance et les marchés séparés en partie suivant les genres et les régions. Il faut aussi favoriser la transformation des droits d'accès et des institutions de l'économie (terre etc.) ainsi que les formes d'organisation des acteurs sur le marché. Ainsi, on pourrait dépasser la distinction entre le secteur informel et le secteur formel, travailler pour un "upgrading" des activités économiques féminines et considérer de manière réaliste les chances et possibilités de libéralisation et de réduction de modes bureaucratiques et autoritaires de gouvernance ainsi que les chances et possibilités de réduction de structures patrimoniales et patriarcales de privilèges et de clientélisme.

Les relations et institutions sont importantes. De même les interactions entre les champs d'activités, les groupes, les institutions, les réseaux de coopération, les courtiers (masculins) et les pratiques de coopération avec certains hommes qui s'inscrivent dans le cadre de la division de travail (par exemple pour certaines technologies). Il faut encourager l'organisation flexible du travail et calculer les risques concrets d'intégration dans le marché. Par ailleurs, il faut faciliter l'accès aux ressources et se pencher sur les modalités d'allocation de ces dernières dans les différents secteurs. Ainsi, dans le secteur agricole les femmes sont souvent exclues, mais elles peuvent subitement obtenir de nouvelles chances d'accès (irrigation etc.). De plus, il faut s'intéresser aux formes collectives de droits fonciers ainsi qu'aux formes collectives des prêts.

Dans le cadre des processus de transformation actuels, il ne faut pas perdre de vue que le risque d'exclusion augmente. Il faut prendre au sérieux les considérations féminines relatives à la sécurité, la méfiance des femmes face aux recommandations d'intégration dans l'économie formelle ainsi que leur recherche de champs d'activités autonomes. Il faut tenir compte de l'existence de certains domaines économiques féminins privilégiés comme le commerce de produits vivriers et le commerce de produits vivriers transformés. Ces activités commerciales qui ont souvent été considérées comme illégales et frauduleuses risquent maintenant d'être informalisées. Il faut veiller à ce qu'elles puissent être intensifiées sous peine de voir ces anciennes niches occupées par les hommes.

L'analyse genre de l'économie nationale (voir notamment Elson 1995, Elson / Evers 1997) doit, à mon sens, s'accompagner d'une identification et d'une analyse des champs d'activités économiques spécifiques aux genres. Il faut s'intéresser aux relations entre le secteur productif et le secteur

reproductif du point de vue de l'allocation des ressources ainsi qu'au facteur temps et à la problématique de la main d'oeuvre, des "contraintes" et des complémentarités. Il faut aussi se pencher sur le marché du travail, les infrastructures, les coûts de transports spécifiques etc.

- Structure et accès aux marchés
- Cadre politique de l'économie et réglementations adoptées par les autorités
- Structure de l'économie féminine (informelle etc...)
- Catégorie "travail": travail invisible, travail non payé
- Dimension de diversité, flexibilité, marge de manoeuvre

III. Approche méthodologique et instruments différenciés en matière de planification et de suivi

La GTZ a récemment présenté des méthodes de planification suivant une approche genre (Palmer 1994, Augustin 1995, Kerstan 1996, Osterhaus & Salzer 1996). Elle recommande:

- une analyse différenciée des groupes cibles et de la situation de départ;
- des méthodes participatives entrant dans la conception de projets différenciés selon le genre (MARP – méthode accélérée d'appréciation participative - etc.);
- un schéma de planification du projet (définition des objectifs, des résultats et des activités; Osterhaus & Salzer 1996, pp. 28-38).

- Suivi et évaluation (Osterhaus & Salzer 1996, pp. 40-47):

- * fonction et définition d'indicateurs différenciés expressifs, indépendants, précis, réalistes et opérationnels;
- * structure et éléments du système différencié de suivi et d'évaluation;
- * analyse des bénéfices, des effets positifs et négatifs du projet.

- Niveau "pratique":

- * situation alimentaire
- * emploi
- * revenus

- * charge de travail

- * santé

- Niveau "stratégique":

- * accès et contrôle des ressources importantes: terre, capitaux, technologie, connaissance, savoir-faire technique etc.

- * capacité d'organisation et degré d'organisation

- * participation aux processus de prise de décision

- * conscience de leur propre valeur

- * mobilité

- * marge de manoeuvre

- * statut social

- * relations de genre (à ajouter)

- Participation à la formulation du projet, évolution des capacités d'organisation et de résolution des problèmes

L'analyse de situation spécifique au genre doit définir clairement la situation initiale:

- analyse des participant(e)s;

- groupes cibles potentiels;

- autres acteurs importants;

- analyse des problèmes (Osterhaus & Salzer 1996, p. 28).

- Suivi:

Dans le cadre de sa stratégie de lutte contre la pauvreté, la BM (1994) exige des données sur les niveaux de consommation des ménages et sur l'allocation intra-ménage afin de pouvoir calculer le seuil de pauvreté. Elle déplore le manque de renseignements sur les mécanismes de maîtrise des événements et crises. Il faut donc exploiter les études en sciences sociales (Pfeiffer 1988, Frey-Nakonz 1984 etc.) ainsi que le savoir des experts au lieu de continuer à réaliser des enquêtes dont la validité est douteuse surtout à cause du concept de ménage.

En dehors de la réalisation d'une enquête systématique sur les ménages (dont la validité concernant

les genres est toujours suspecte), la BM préconise la collecte annuelle de données qualitatives, ce qui peut être beaucoup plus fructueux. La BM demande d'analyser les variables culturelles influant sur la vulnérabilité ainsi que sur l'effectivité des opérations de lutte contre la pauvreté qui ne devraient pas être réalisées de façon isolée. Cependant, pour une approche genre les relations et dynamiques semblent être plus essentielles. Il faut renforcer la capacité des institutions nationales en matière de genre sans négliger les universités ni les réseaux en place. Par ailleurs, il faut utiliser des sources de renseignements multiples. Ainsi, on pourrait exploiter le système d'information du secteur de la santé dans le cadre de la collecte d'indicateurs sur l'état nutritionnel.

Cadre dynamique pour introduire les aspects de genre

Pour l'analyse de politiques et pour la planification tenant compte des relations de genre, je propose un cadre dynamique, relationnel et "pluri-échelonnel" (contextualisation, micro, macro) comprenant d'une part des catégories susceptibles de saisir la dynamique des processus de développement, d'autre part des dimensions aptes à évaluer les changements et processus déclenchés (objectifs, activités, résultats). Ceci est d'autant plus important qu'il ne faut pas examiner des situations statiques, mais des relations, des processus et des dynamiques. Les relations de genre se négocient à tout moment. Il n'y a pas de rôle immuable. L'essentiel est de voir dans quel sens vont les processus de changement. Dans chaque institution - au sens large du terme - il y a un ordre et une conception (implicite) de genre.

Dynamique

- Processus
- Evolution des institutions
- Changement social et socio-économique
- Acteurs, capacités
- Nouvelles opportunités
- Processus déstabilisants et vulnérabilisants
- Stratégies de sécurisation

- Flexibilité, mobilité, diversité
- Monétarisation

- Relations et interactions:

- * capacité de solidarité
- * coopération, échange
- * réseaux

Niveaux d'analyse

1) Niveau de base:

- * systèmes de production et systèmes sociaux
- * modes et logiques d'action
- * activités par genre
- * division de travail
- * coopération, échanges
- * accès aux ressources
- * stratégies de revenus
- * concepts de genre
- * charges et formes de travail
- * nouvelles opportunités économiques
- * risques et mécanismes d'exclusion
- * modes de sécurisation des moyens d'existence, modes d'accumulation

2) Niveau intermédiaire ou méso:

- * relations interménages
- * institutions sociales (et légales)
- * communauté
- * conflits, modes de résolution des conflits
- * structure et organisation sociale des marchés
- * concepts, stéréotypes

3) Niveau société ou macro

- * politiques (sectorielles) sensibles aux genres
- * ordre, contrat social de genre de la société
- * genre comme construction sociale
- * économie macro, comptes nationaux (travail non rémunéré)

Cadre institutionnel

- * droit foncier, formel et réalité sociale
- * droit de la famille, droits de succession
- * droit économique (y compris les formes d'entreprises différenciées suivant les genres)

Il convient d'étudier tout particulièrement les rapports et les interactions entre le secteur de subsistance et le marché, entre le secteur reproductif et le secteur productif ainsi que les relations interménages (nous disposons déjà d'informations sur les relations intra-ménage spécifiques suivant les genres). Autrement dit, il faut accorder une grande place au niveau intermédiaire afin de pouvoir lier les niveaux micro et macro (les champs d'activités économiques suivant les genres etc.). Appliquer une approche de genre dynamique et relationnelle signifie considérer les processus de transformation en explorant les phénomènes d'inclusion et d'exclusion ainsi que les changements survenant dans la division de travail et dans les champs d'activités différenciés par genre.

Il s'agit donc de déconstruire des concepts analytiques utilisés à des fins opérationnelles comme le concept de ménage (cf. supra). Nous savons que dans pratiquement tous les pays africains les femmes et les hommes ont des budgets séparés. Ceci même si les femmes ne peuvent pas toujours contrôler leurs revenus monétaires qu'elles utilisent surtout pour couvrir les besoins généraux de consommation du ménage. Parallèlement, elles commencent à accomplir des tâches qui incombait auparavant à d'autres catégories sociales dépendantes (notamment aux jeunes) et exécutent aujourd'hui des travaux champêtres pour le compte du chef d'exploitation ou de chef de famille. Les relations intra-ménage sont souvent monétarisées. Reste que les femmes ont recours à des relations de coopération et transfert au delà du ménage. Il est important de prendre en compte les arrangements spécifiques liés au chevauchement des unités de production et de consommation, par exemple dans des familles polygynes où les relations économiques peuvent être très diverses. Les

relations de genre jouent un rôle important dans les modes d'accumulation. Ainsi, il est bon de savoir qui donne le capital initial pour le commerce. Car si c'est le mari (la mère n'étant éventuellement plus en mesure de le faire), il aura alors tendance à assumer moins de responsabilités que par le passé.

Le niveau intermédiaire est crucial pour l'établissement d'un lien entre le niveau micro et le niveau macro. Les femmes ont souvent des relations économiques et sociales importantes au delà du ménage. Le marché constitue également un espace dont l'accès est différencié suivant les genres. Certains de ces marchés (marchés vivriers, marché du travail) sont très segmentés et leurs interactions avec les arrangements de subsistance et de reproduction sont primordiales quant à la création de nouvelles opportunités offertes par la libéralisation et aux réponses qu'elles suscitent (on parle à tort de "contraintes" conditionnant les réactions).

Dimensions et questions-clés pour la prise en compte de l'approche genre pour les programmes et projets de développement

1. Situation socio-économique suivant le genre, changements actuels et changements prévus: exemples du secteur de la protection des ressources naturelles et de l'auto-promotion.

- Accès à la terre et ressources forestières
- Division de travail, coopération
- Accès et distribution des nouvelles ressources et opportunités
- Structure sociale autochtone et allochtone, acteurs extérieurs
- Accès aux nouvelles opportunités économiques

La problématique d'accès à la terre et aux produits forestiers (bois et autres) est capitale pour le secteur des ressources naturelles. Cet accès est extrêmement différencié et basé sur un système de relations de genre complexe. L'accès des femmes à la terre devient très précaire avec les changements socio-économiques actuels. Les activités et le potentiel économiques des femmes, leur marge de manoeuvre pour une utilisation durable des ressources naturelles peuvent souffrir

énormement de cette évolution. Il est donc important de connaître les systèmes agro-écologiques de mise en valeur des ressources dans le cadre d'un système structuré autour des relations de genre et de savoir là où il y a coopération et complémentarité entre les hommes et les femmes qui disposent d'ailleurs de budgets séparés et de droits d'accès différenciés et orientés vers différentes structures sociales. Les relations de genre sont différenciées suivant les groupes d'âge et les statuts d'autochtones ou d'étrangers. Et étant donné que les femmes viennent souvent de l'extérieur, elles peuvent soit accéder plus facilement à certaines opportunités économiques, soit disposer de droits plus limités dans le temps sur les ressources naturelles. Dans ce dernier cas, elles risquent de ne pas pouvoir prévoir des mesures de protection.

- Exemple béninois:

En 1993, lors d'une séance ZOP V du Projet "Amélioration de la gestion des ressources forestières dans la région de Bassila", les femmes disaient avoir comme attente la "reconnaissance du droit foncier traditionnel", comme crainte "l'expropriation des terres" et comme conséquences "chercher une possibilité d'intégrer les femmes" (Kadel 1993, p. 3).

2. Organisation et appui institutionnel

L'aspect d'appui institutionnel doit être rendu sensible aux discussions portant sur les types d'organisation permettant de prévoir l'espace le plus large pour négocier des nouvelles relations de genre et de coopération. Il faut élaborer une diversité de modalités et de modèles étant donné qu'il peut avoir des groupements purement féminins, des groupements de femmes comprenant quelques jeunes hommes ou hommes qui exécutent des tâches déterminées, des groupements carrément mixtes etc.

Le problème du paternalisme dans les ONG (qui peut être également le fait de responsables du sexe féminin) se pose avec beaucoup de rigidité. Les ONG de femmes ne sont souvent pas encore orientées vers une approche genre qui touche tous les sujets et toutes les politiques.

Dans toutes les nouvelles organisations, il est important de réfléchir sur les types de concept de genre incorporés dans les structures, les procédures etc. Il faut éviter que les femmes soient cantonnées

dans les organisations informelles et qu'il n'y ait que les hommes à profiter des possibilités d'organisation formelle (coopératives etc.).

- Exemple béninois:

En matière d'éducation sanitaire et de soins de santé primaires (PMI: protection materno-infantile), les femmes sont construites comme des "ignorantes". De plus, on constate un manque de prise en compte de la réalité sociale et culturelle (cf. Simshäuser 1995).

3. Communauté

Le pouvoir de décision et de participation, la problématique de la différenciation et des conflits, l'inégalité traditionnelle dans la structure "moderne" sont ici au coeur du débat. Les projets d'auto-promotion, les projets de décentralisation et de promotion de l'administration locale offrent aux conseillers ruraux des possibilités de perfectionnement. Ces projets veulent simultanément favoriser la promotion féminine. Mais, il est rare que les conseillers soient de sexe féminin. Dans la société, il y a des structures "parallèles" d'hommes et de femmes, il y a une représentante des femmes et des champs d'interface ou de négociation entre le monde féminin et le monde masculin et public. Pourtant il arrive souvent qu'au sein de nombreux projets à vocation participative et dirigés par la base, ces canaux d'expression et de négociation disparaissent. Les anciennes institutions deviennent obsolètes et les nouvelles ne sont pas dotées des mêmes fonctions et du même sens social.

Aussi, ne faut-il pas considérer les communautés comme une structure homogène. Qu'on adopte une perspective de genre ou pas, on s'aperçoit que les communautés sont hétérogènes. Il faut donc examiner les sous-groupes, les relations, les conflits et les relations différenciées avec l'extérieur. Ces dernières, et notamment les rapports avec la famille d'origine, peuvent être d'une importance particulière pour les femmes. Il faut prévoir des interlocuteurs divers au sein des groupes de travail traditionnels et "modernes", des comités et autres formes collectives pour rendre transparentes les questions essentielles, pour transmettre le savoir et pour utiliser les espaces existants de débat public (le cas échéant des espaces propres aux femmes). Il faut aussi créer des forums de discussion et de

nouveaux canaux de transmission et de négociation. Il faut de surcroît chercher à intégrer les points de vue des hommes et des femmes dans les débats publics.

Il faut analyser les modes d'interaction de l'État, le savoir détenu par les services d'encadrement ainsi que les problématiques du recouvrement des coûts et du pouvoir de négociation. La question des relations entretenues, à tous les niveaux, avec les autorités doit faire l'objet d'une étude qui différencie selon les genres. Le pouvoir de négociation doit être renforcé et les modes autoritaires de gouvernance qui frappent souvent plus les femmes que les hommes doivent être négociés. Je pense ici notamment aux pratiques répressives des garde-forestiers et au non-respect de l'économie des femmes par les agents de vulgarisation agricole.

4. Assurer des moyens d'existence durables

Pour tous les projets incluant un point de vue genre, la question se pose de savoir comment sécuriser les moyens d'existence de manière durable. Les relations de genre sont souvent concernées par la sécurité sociale dite traditionnelle, la production de subsistance et les travaux de reproduction. On constate souvent que certaines responsabilités et complémentarités entre les genres sont remises en cause par les interventions concernant la sécurité alimentaire, l'énergie domestique, l'approvisionnement en eau etc. Il faut donc veiller à ce que les femmes puissent avoir accès aux ressources monétaires nécessaires eu égard aux phénomènes de monétarisation des services, ainsi qu'aux intrants etc.

Il est très important de maintenir ce qu'on pourrait appeler la capacité de solidarité (réciprocité). Celle-ci est souvent menacée par les processus d'individualisation et d'intégration dans le marché. Mais elle pourrait être quelque peu renforcée et formalisée ("upgrading"). Quoi qu'il en soit, il est clair que la plus grande partie de la population n'aura pas accès à un système de sécurité sociale complet. Par conséquent, il faut faire attention à ce que les responsabilités sociales puissent être remplies dans le domaine des activités économiques.

5. Négociation et flexibilité des nouvelles relations de genre

Il n'y a souvent que les groupements de femmes pour avoir accès à la terre suivant un module nouveau qui ne correspond pas à celui des lignages et des maris. Il est vrai, que ces groupements se voient fréquemment attribués les mauvaises terres ou les parcelles les plus éloignées. Malgré tout, il s'agit là d'une forme "moderne" d'allocation de la terre. Et il ne fait pas de doute que les projets peuvent limiter l'ampleur des transformations biaisées qui se font au désavantage des femmes. Il n'empêche que les projets ne luttent pas assez contre les résistances "naturelles" à ces nouvelles formes. C'est le cas par exemple des projets d'irrigation dans le cadre desquels on peut offrir un périmètre assez important à des groupements de femmes dont les représentantes déclarent ne pas pouvoir payer l'apport exigé. On dit souvent que les femmes ne peuvent pas s'endetter. On reprend toujours les mêmes idées et plaide entre autres toujours en faveur d'un appui en matière de "petit commerce". Bien sûr, les femmes veulent éviter les conflits avec les hommes, mais ...

Quant aux femmes, elles considèrent souvent que c'est une bonne chose pour elles que d'accomplir collectivement des tâches déterminées dans ces périmètres, plantations etc. Elles ne regardent pas les groupements comme une forme de prolétarianisation qui n'offre pas la possibilité d'accumuler. Socialement les groupements sont assez bien acceptés. Mais les femmes ont parfois protesté et été réticentes à coopérer dans des projets d'irrigation avec installation par ménage. Elles ont soit demandé des rémunérations en numéraires, soit carrément refusé de participer du fait que le chef de ménage ne pouvait redistribuer la terre aux femmes ou aux autres membres de la famille. Il est certes arrivé que les projets veuillent accorder aux femmes des droits individuels sur des parcelles irriguées (privatisation, accès individuel à la terre). Mais cette mesure a été condamnée par les responsables de l'Etat récepteur qui ont une idéologie patriarcale ainsi que par certains hommes engagés localement par le projet.

Dans d'autres projets à orientation technologique, on voit émerger de nouvelles relations de genre concernant la coopération. Ainsi, des presses de noix de karité ont bénéficié aux femmes qui ont pu - comme c'est l'habitude - engager un jeune homme ou un fils ou autre parent du sexe masculin avec lequel elles entretenaient une relation de confiance pour faire le lien au marché. On voit donc que des nouvelles formes qui ne nuisent pas aux groupes faibles peuvent apparaître quand les projets ne se cantonnent pas à proposer des solutions unimodales, c'est-à-dire des solutions reposant sur l'"innovation administrée" (Elwert). Par contre, quand les projets ne sont pas assez flexibles, ils

induisent fréquemment des conséquences néfastes. Souvent les femmes jouent sur plusieurs logiques et n'acceptent pas les innovations unimodales.

Instruments participatifs: les ateliers villageois

Les ateliers dits participatifs ont, bien sûr, une importance primordiale en tant que "recherche-action" et en tant qu'instruments d'animation. Il n'en demeure pas moins qu'il faut porter un regard critique sur ces ateliers. Ils ne peuvent ni remplacer la recherche (participative toujours puisque les analyses s'appuient sur les interprétations des acteurs) ni la planification technique et la politique démocratique.

Ces ateliers sont censés remplacer les mécanismes démocratiques, mais leur légitimation n'est pas claire. A cet endroit, il convient de signaler que les organismes de coopération ont été confrontés à nombre de problèmes (épistémologiques en réalité) lorsqu'ils ont cherché à utiliser les résultats de ces recherches pour obtenir une vue d'ensemble et élaborer une argumentation structurée sur la région etc. Cela paraît étonnant eu égard aux conceptions qu'ont ces organismes de la représentativité de recherche etc. Il est également surprenant qu'aucune réflexion sur la validité scientifique des résultats obtenus et la légitimité politique des ateliers n'ait été faite. Il convient ici de remarquer qu'il n'est pratiquement pas possible de valider les résultats en recourant à l'observation participante étant donné que les ateliers constituent des événements très spéciaux pour les villages.

A l'origine, l'objectif était de cerner les points de vue, les besoins et les priorités des hommes et des femmes. Mais comme les femmes d'âge moyen (surtout les femmes responsables telles que les présidentes) étaient occupées à faire la cuisine (événement important de ces rencontres, et souvent seule manière d'accès à des moyens), ce sont surtout les femmes âgées et plus précisément les quelques vieilles femmes actives qui ont discuté avec l'agence nationale (qui avait des idées toutes faites sur les groupements féminins). Les expériences faites par ces femmes ont été recueillies trop tard. Elles n'ont donc pas pu être vraiment intégrées dans la réflexion sur les problèmes globaux qui a eu lieu dans un cadre public (ceci confirme l'idée selon laquelle les "besoins" des femmes sont souvent surajoutés et les problèmes généraux rarement traités de manière à inclure les groupes et genres différents).

Cadre de planification avec perspective de genre

La planification avec perspective de genre, l'institutionnalisation de la politique de genre et l'institutionnalisation de la promotion féminine dans un cadre de relations sociales (Naila Kabeer, IDS Sussex, 1994) ont été introduites depuis peu. Ceci du fait qu'il convenait de dépasser la planification de la promotion féminine comme "tradition de planification séparée" et de se distancier d'une approche focalisant sur les rôles et les besoins distincts. Les politiques existantes, les concepts et les instruments doivent être reformulés dans une perspective de genre afin de reconnaître leurs distorsions et leurs limites et afin de les modifier dans le sens d'un développement basé sur l'égalité des genres. Le but est ici de poursuivre une politique et planification sensibles aux genres. La question qui se pose pour la politique pratique est alors la suivante: qui définit quels besoins? Il faut créer "un espace autonome pour les femmes dans le processus de planification pour qu'elles soient considérées comme des actrices compétentes pouvant définir leurs propres besoins, sans être uniquement des bénéficiaires de services délivrés suivant des standards officiels".

Il est important de soumettre la discussion portant sur les intérêts féminins (depuis Molyneux 1985 et Caroline Moser 1993, besoins pratiques et stratégiques) à un examen critique afin d'être en mesure de concevoir une politique transformatrice prenant comme point de départ les problèmes quotidiens des femmes pauvres. Il faut prendre conscience d'une part des différences entre hommes et femmes, d'autre part des différences entre femmes (souvent oubliées). Les besoins pratiques doivent être déduits des conditions concrètes de vie et de la division de travail entre les genres. Les besoins stratégiques doivent dériver de l'analyse de la subordination et de conceptions d'un ordre de genre alternatif. L'approche FID/WID, qui envisage des critères d'efficience, reconnaît parfois les arguments d'égalité pour les besoins pratiques. Mais elle touche rarement aux inégalités fondamentales bien que ces dernières soient supposées initier un processus de transformation à long terme (remplacer le bien-être par l'équité). L'approche IFD est critiquée car elle reprend d'une part la dichotomie entre activités altruistes et coopératives dans le ménage et d'autre part l'idée de compétition dans le marché. Ce faisant, elle reproduit la dichotomie hommes-femmes. Ainsi, c'est au nom de l'approche IFD que les chefs masculins des ménages ont été invités à augmenter leur productivité. Cette démarche étaient erronée. De même le concept de communauté et les services

sociaux offerts par l'IFD. Cette communauté fictive ne servait qu'à mobiliser le travail non rémunéré des femmes.

Kabeer fait ressortir que le caractère transversal de la question genre constitue un problème général de développement. Les premières approches ont surtout mis l'accent sur la division de travail dans le but de dégager la contribution productive des femmes. Aujourd'hui, il ne suffit plus d'analyser les rôles (triples) dans les ménages. Il faut s'attarder tout particulièrement sur les relations sociales pour pouvoir intégrer la perspective de genre dans tous les aspects du processus politique. Il faut étudier les rapports entre efficacité et bien-être (c'est-à-dire entre marché et subsistance), viser à la transformation des dichotomies actuelles dans la politique afin de favoriser une juste répartition des ressources, des tâches et des responsabilités entre les hommes et les femmes. Et il faut renforcer les stratégies de survie, de sécurité et d'autonomie qui sont fondées sur la solidarité et les réseaux.

Pour analyser la production, il faut considérer la division de travail, "les règles suivant lesquelles les choses sont faites", "les modèles institutionnalisés de comportements aux normes, valeurs, traditions, lois et coutumes, officiels et inofficiels, qui restreignent ou facilitent ce qui est fait, comment, par qui, et qui en bénéficiera" (cf. Kabeer 1994, p. 281). Il faut réaliser une analyse des ressources, des activités et des personnes ou acteurs et actrices.

Pour analyser le pouvoir et pour savoir qui décide, dans l'intérêt de qui, il faut examiner les relations de genre dans les institutions. De plus, il faut étudier les règles et considérer les tâches, les activités, les ressources, les capacités ainsi que les problématiques d'autorité, de contrôle et de disparité des droits. Les arrangements institutionnels servent plutôt les intérêts des hommes. Il faut donc contribuer à accroître les possibilités d'accès des femmes aux produits alimentaires, à la terre, à la main d'oeuvre et aux positions politiques. Il faut aussi encourager la mobilité des femmes, s'appliquer à diminuer les responsabilités des personnes dépendantes, recommander un moindre contrôle de la sexualité etc.

Kabeer introduit le concept "d'intérêts stratégiques de genre". Les besoins pratiques des femmes, qui constituent alors l'une des dimensions des "intérêts stratégiques de genre", concernent l'augmentation du contrôle sur l'interprétation des besoins et des conditions du choix sur la base de changements structurels. Les besoins pratiques représentent les conditions préalables pour la réalisation d'un

potentiel transformateur et redistributif.

Il faut analyser la construction des genres et les mécanismes d'exclusion au sein des agences de planification. Les facteurs favorisant les hiérarchies de genre dans les organisations sont les suivants: modes de savoir et d'expertise, disciplines préférées des membres etc. Pour en arriver à un concept adéquat de planification, des alliances stratégiques concernant des thèmes et aspects différents du processus de planification sont de mise. Ces dernières doivent traverser les secteurs et inclure ONG et chercheurs. Le "gender audit" qui devrait se faire pour toutes les interventions ayant des implications pour des personnes doit jouer ici un rôle déterminant. Car il contribue à procurer les renseignements nécessaires pour la réalisation d'une évaluation par le bas et permet d'améliorer les processus de planification, soit directement par des mécanismes de suivi, soit par des canaux de "lobbying" et par des groupes de pression (y compris les médias et les associations).

IV. Définition de politiques et de stratégies sectorielles étant en accord avec les principes de l'approche de genre

Orientations et éléments de politiques de développement et de lutte contre la pauvreté basées sur les principes de genre

- Prise en compte des besoins différenciés selon les genres
- Conception de programmes spécifiques d'appui
- Allocations sectorielles
- Éléments d'une stratégie de lutte contre la pauvreté
- Besoins pratiques et stratégiques de genre (voir plus haut)

Thèmes transversaux à traiter dans une perspective de genre

- Sécurité alimentaire
- Protection des ressources naturelles
- Moyens d'existence durables et de subsistance: financement, infrastructures communautaires etc.

- Sécurité sociale: nouvelles orientations conceptuelles différenciées suivant les genres, sécurité sociale dite traditionnelle, sécurité sociale informelle, secteur associatif, Etat (capacité de maîtrise et de solidarité)
- Lutte contre la pauvreté suivant une double stratégie (BM): promouvoir le potentiel productif, mettre des services sociaux à la disposition des acteurs et actrices, aspects revenus et alimentation, accès aux services

Programmes spécifiques d'appui

Les nouveaux types de programmes proposés par la GTZ sont:

- la consultation légale et protection selon l'approche genre;
- l'appui à la démocratisation et à la décentralisation selon l'approche genre;
- les programmes de formation en gestion (BM): ceux-ci devraient être accessibles aux non-lettrés; ils devraient être par ailleurs peu coûteux afin d'atteindre les femmes (alphabétisation économique).

Éléments d'une stratégie de lutte contre la pauvreté avec perspective de genre

Fonds social: Exemple de l'Agence de gestion et de promotion des initiatives de base (AGePIB) au Bénin

- Secteurs et stratégies d'intervention:
 - * éducation, santé
 - * eau et assainissement:
 - . fosses sceptiques, puits
 - . réhabilitation des petites infrastructures
 - . ramassage des ordures
 - . traitement simple des eaux usées
 - * désenclavement et amélioration des réseaux de communication
 - * artisanat
 - * production agricole (cultures vivrières), élevage, pêche, activités de transformation

- Champs d'intervention:

- * infrastructure communautaire
- * création d'emplois, "food for work" etc.
- * institutions de sécurité alimentaire

A la base les problèmes de genre concernent:

- le travail non rémunéré;
- les structures d'autorité;
- le financement des services, taxes etc.;
- les questions de parité et de quotas;
- les champs d'activités séparés;
- la sécurisation des institutions communes et le droit foncier collectif;
- la répartition des bénéfices;
- pratiques spécifiques d'auto-financement.

- Problèmes d'organisation et d'institutionnalisation:

- * structures de décentralisation
- * gestion de caisses d'urgence
- * gestion des services sanitaires etc.
- * formes appropriées d'aide sociale

Pour l'infrastructure rurale il existe une distinction de genre. Cette dernière a trait à l'allocation des moyens: en général, les femmes profitent plus de l'amélioration des routes secondaires (menant au marché) que de l'amélioration des grandes routes. En matière de travaux publics intensifs en main d'oeuvre et d'opportunités génératrices de revenus, il faut mesurer l'intérêt et l'utilisation en fonction des genres. Quant à l'assainissement, il faut signaler que des expériences très créatives organisées par des femmes existent dans d'autres pays.

Ce sont en premier lieu les femmes qui mobilisent beaucoup de moyens pour les services sociaux et les infrastructures de base. Une telle mobilisation se fait dans le cadre de formes traditionnelles et néo-traditionnelles ainsi qu'au niveau de travaux d'auto-promotion communautaires. Il faut donc

veiller à ne pas introduire des charges encore plus élevées.

La promotion de petites entreprises renvoie aux problèmes:

- de crédit, de consommation etc.;
- d'alphabétisation économique;
- de soutien des entreprises dans leurs interactions avec le secteur reproductif: type de main d'oeuvre féminin (flexibilité dans le temps, localisation, relation avec la consommation, restrictions de temps, de période de l'année et de mobilité etc.);
- de prise en compte des caractéristiques du secteur informel: accès à la technologie, distance sociale par rapport aux institutions formelles, formes d'organisation des entreprises, main d'oeuvre, mode d'accumulation (épargne et crédit), problèmes de "upgrading".

Secteurs sociaux

- Incidence, allocation intra-sectorielle et allocation intersectorielle suivant les genres:
 - * types de services
 - * localisation géographique
 - * distance sociale, interaction, concept de clientèle
 - * tarification, coûts
 - * problèmes de main d'oeuvre féminine dans le secteur: analyse, orientation de la planification en fonction de l'offre et de la demande, tarification, interaction (distance sociale), femmes et éducation sanitaire, construction des femmes comme étant "ignorantes".

La perspective genre est indiquée pour appliquer les méthodes de ciblage des dépenses publiques. Les données nécessaires ne sont certes pas toujours disponibles. Il n'empêche qu'il faut tout d'abord introduire des méthodes de collecte de données différenciées suivant les genres. En ce qui concerne les systèmes de gestion budgétaire, il faut institutionnaliser les aspects importants ayant trait à la question genre dans le budget sur la base de droits ("entitlements", allocations etc.). Ce qui est typique pour les sujets de genre, c'est qu'ils ne sont pas institutionnalisés et font par conséquent facilement l'objet de coupures budgétaires.

Dans l'analyse des incidences, il faut tenir compte des réseaux sociaux. Par ailleurs, des mesures préventives à plus long terme doivent être institutionnalisées afin de promouvoir la vie et de réduire les risques de pauvreté. Ces mesures peuvent prendre des formes diverses: système d'assurance approprié et simplifié ou systèmes de sécurité sociale tels les fonds sociaux.

En matière d'allocation de ressources, il est très important d'analyser le budget national relatif aux champs d'activités productives qui sont pertinents pour les genres. Les services et les technologies pour le secteur dit reproductif doivent être inclus dans ce budget. Le secteur informel en général, la production et la transformation de cultures vivrières, le commerce de produits vivriers et certaines allocations par régions représentent ici des champs d'activités particulièrement importants. C'est pourquoi il faut que l'allocation intra-sectorielle tienne compte de chacun d'eux. Par ailleurs, la diversité géographique doit être prise en considération. Afin d'assurer de manière durable les moyens d'existence et lutter contre la pauvreté y compris dans les régions qui se caractérisent par un assez faible potentiel productif et un assez faible degré d'intégration dans le marché, il faut s'attacher à améliorer la productivité de l'agriculture de subsistance et à rendre ces régions durablement viables d'un point de vue environnemental.

En ce qui concerne les contributions faites par le "secteur privé" (souvent qualifié de troisième secteur: activités bénévoles ou à but non lucratif) et les travaux effectués pour la communauté, il faut tenir compte de leur spécificité. Ceci d'autant que cette dernière est structurée autour du genre. Les femmes s'investissent beaucoup notamment dans les soins aux malades et aux personnes âgées ainsi que dans la gestion communautaire. Elles fournissent beaucoup de prestations de solidarité traditionnelle. Ces prestations qui font partie de la sphère privée du secteur reproductif doivent être prises en considération par exemple dans le cadre de la politique sociale. Et il faut garder à l'esprit qu'avec l'introduction des recouvrement des coûts, les femmes doivent se charger de plus en plus de soins.

- Sécurité sociale:

A mesure qu'on introduit l'aspect genre et la problématique de la sécurité sociale dans les secteurs sociaux, on doit s'interroger sur les mécanismes régissant la construction des concepts de bénéficiaire et d'ayant droit et se demander si c'est l'individu (homme ou femme), la famille ou le ménage qui a le statut de bénéficiaire et d'ayant droit. Pour pouvoir faire des prévisions durables dans le cadre de la

lutte contre la pauvreté dans une société donnée, il faut favoriser l'émergence de réseaux sociaux permanents et renforcer la capacité de prévision en matière de sécurité individuelle ainsi que la capacité de solidarité. De plus, il faut faire des analyses de mode de "construction de genre" qui valent pour tous les régimes de sécurité sociale. Les hommes ont droit aux prestations de par leur statut. Il en va rarement de même pour les femmes. Ces dernières ne sont considérées que comme des aides familiales. D'où la tenacité des conceptions selon lesquelles les prestations vont à la famille. Ceci ne correspond pas à la réalité - pas seulement dans le cas des femmes divorcées, veuves, des ménages (ou plutôt des familles) polygynes.

L'emploi dans le secteur formel, voire dans le secteur informel, n'étant pas très sûr et pas très régulier, les femmes sont moins souvent reconnues comme des ayants droit à des prestations (quand celles-ci ont vraiment lieu). De fait, on ne trouve dans pratiquement aucun pays des régimes de sécurité sociale appropriés à la situation spéciale des femmes dont les champs d'activités se chevauchent et marient productions de subsistance et de marché ("alliance" moins organisée que chez les producteurs de produits de rente destinés au marché mondial; production de marché pas très sûre non plus) avec les travaux de reproduction et les soins apportés aux groupes sociaux vulnérables (pour lesquels les institutions formelles ne font pas grand chose contrairement à ce qui avait été prévu dans le cadre d'une conception moderniste de la société après les indépendances). Les nouvelles orientations du concept de sécurité sociale différencié suivant les genres doivent considérer la sécurité traditionnelle et informelle, le secteur associatif, de l'Etat dans le cadre de la dimension sociale du développement (DSD) et de la lutte contre la pauvreté.

La sécurité sociale doit être transformée dans une perspective de genre avec appui à l'auto-promotion et au secteur associatif concourant à accroître la sécurité sociale. Les politiques et mesures doivent tenir compte de la complémentarité entre production de subsistance et activités de marché ainsi que de la complémentarité entre activités privées et activités monétarisées. Elles doivent aussi prendre en considération le fait qu'au niveau intermédiaire (local ou professionnel) les modes d'organisation de la sécurité sociale tendent à se formaliser à travers ce qu'on appelle le troisième secteur. De surcroît, elles doivent accorder de l'importance à la diversité des modes d'articulation entre le système de sécurité sociale formel et l'Etat. Avec la décentralisation et avec la consolidation du secteur associatif, il faut que de nouvelles formes de responsabilité et de prévision collectives se développent. De plus, il faut absolument faire en sorte que le secteur social lance plusieurs modèles

d'assurance (pour l'enseignement, la santé etc.). Ceci non seulement en vue d'atteindre une plus grande efficacité des secteurs sociaux, mais aussi pour éviter une érosion totale. Par ailleurs, il faut s'attacher à ce que toutes les mesures de lutte contre la pauvreté s'insèrent dans un cadre de protection sociale durable qui sécurise les conditions de vie et renforce la capacité de solidarité à tous les niveaux.

De manière générale, il faut construire la protection sociale par le bas au lieu d'essayer d'étendre des systèmes bureaucratiques et inefficients. Cela ne veut pas dire qu'il faille cesser d'aborder le problème de la sécurité sociale par le haut et s'abstenir par exemple de réfléchir sur des nouvelles formes de sécurité sociale formelle susceptibles d'apporter une protection élémentaire sur la base de l'organisation professionnelle. Autrement dit, il faut continuer d'examiner les nouvelles formes libérales de coopératives qui surgissent partout en Afrique et font une large place aux chambres de métiers auto-organisées dans le secteur dit non structuré qui, comme nous le savons tous, est souvent très structuré. L'adhésion doit, à mon sens, être volontaire afin d'éviter l'ancien système de redevances forcées. Il faut encourager une pluralité d'approches et admettre l'expérimentation.

- Services sociaux:

Pour la BM (1994) c'est moins l'utilisation inefficace des ressources humaines et financières que le manque d'efficacité concernant la délivrance des services qui constitue la principale difficulté.

* Exemple des soins de santé primaires au Bénin (Simshäuser 1995): dans la PMI et l'éducation sanitaire, on constate qu'on fait des femmes des ignorantes. Cependant, les femmes sont les personnes qui se chargent des services informels accompagnent et soignent les patients. Comme indicateur, il faudrait prendre la capacité des femmes à payer les frais d'accouchement (créer des caisses d'accouchement). Il arrive souvent que les maris ne peuvent plus assumer la responsabilité. Une telle évolution doit être prise en considération. Par ailleurs, il faut se pencher sur la problématique des naissances hors mariage.

- Planning familial:

La BM recommande de se concentrer sur l'élaboration d'une politique de planning familial. La santé reproductive en général (Le Caire – conférence mondiale en 1994) et les droits reproductifs des femmes constituent ici des volets importants. Le problème principal à soulever est alors celui qui

tourne autour de l'implication des hommes.

- Education:

La BM propose de porter les efforts sur l'école primaire et l'alphabétisation fonctionnelle. Mais il ne faut pas oublier le secondaire, surtout pour les jeunes filles ainsi que l'éducation tertiaire et la formation professionnelle (exemple des institutions de santé, des sage-femmes et infirmières, privatisation). En outre, il faut évaluer l'opération de suppression des frais de scolarisation pour les filles qui a été conduite dans les écoles rurales depuis 1993-1994. Par ailleurs, il faut retenir critères conceptuels suivants: dans l'éducation secondaire, il faut créer des internats pour les jeunes filles, se demander si les filles enceintes peuvent continuer leurs études et voir si des cours d'éducation sexuelle sont dispensés aux garçons et filles.

On pense que l'éducation des femmes a un très grand impact sur la pauvreté. Il faut donc améliorer le niveau d'éducation des femmes et augmenter les taux de scolarisation. Cela ne vaut que dans une certaine mesure. En effet, on oublie le potentiel des femmes économiquement actives (cf. les commerçantes du Ghana!) et les difficultés à entrer dans le secteur formel. La Banque Mondiale est d'avis qu'il faut inciter de manière accrue les parents d'élèves à laisser leurs enfants poursuivre leurs études. En outre, elle considère que le problème de la disponibilité en main d'oeuvre féminine est crucial pour les réticences des mères à envoyer leurs filles sur les bancs de l'école. En vertu de quoi, elle estime qu'il faut offrir des possibilités de réduction de la charge de travail des mères et par conséquent des femmes. La BM favorise l'alphabétisation fonctionnelle des femmes dans les domaines de la gestion et de la comptabilité: ("economic literacy", alphabétisation économique et légale). Il serait bon ici de tenir compte des longues expériences faites au Bénin.

- Eau potable:

L'eau potable compte habituellement parmi les besoins pratiques des femmes du fait que ces dernières sont obligées d'aller la chercher. Lorsque les pompes et puits ne sont pas entretenus, il est important de savoir comment les femmes financent ces infrastructures sociales. Sont-elles impliquées dans les comités?

- Sécurité alimentaire:

La stratégie nationale doit se qualifier par la prise d'une perspective de genre. Elle doit inclure la

sécurité domestique durable, viser à augmenter la productivité dans le Sud, lutter contre la dégradation des ressources naturelles dans le Nord, et prévoir:

- de réduire des pénuries saisonnières tout en développant des marchés locaux, lesquels constituent des champs féminins d'activités importants;
- d'améliorer l'accès aux moyens alimentaires par des opportunités génératrices de revenus ainsi que par des programmes nutritionnels.

Dans ce cadre, il faut chercher à savoir comment cibler les femmes sans les rendre passives. Les expériences des PMI montrent que les femmes viennent seulement s'il y a répartition de vivres.

- Encadrement agricole:

Depuis la dévaluation on attend beaucoup de l'expansion du secteur des cultures vivrières. On considère que cette dernière joue un rôle décisif dans la substitution des importations et l'augmentation des exportations. Toutes les propositions faites par la BM valent pour les femmes. La BM observe que pour les femmes les problèmes d'accroissement de la productivité sont encore plus grands que pour les hommes (accès aux intrants, opportunités de commercialisation, assistance technique appropriée, techniques et instruments permettant d'alléger la charge de travail). Mais il faut se demander ce que signifie la promotion d'exportation de produits alimentaires pour les femmes et pour les besoins de subsistance? L'information en matière de prix pose-t-elle vraiment problème? Ou n'est-ce pas plutôt le pouvoir des commerçants et les marchés régis par la demande qui posent problème?

Là encore, il faut éviter que les femmes soient exclues des nouvelles opportunités. La perspective de genre doit donc prendre en considération:

- la production et la commercialisation: compatibilité avec subsistance et auto-consommation;
- la compétition de main d'oeuvre, l'augmentation de la charge de travail des femmes;
- le contrôle des revenus, la compatibilité avec l'alimentation de subsistance;
- les transformations des relations de genre et la capacité de solidarité;
- la redistribution et les cercles d'entraide entretenus par les femmes;
- la commercialisation: savoir qui vend à quel prix et regarder si les hommes entrent dans ce secteur dès qu'il devient profitable.

Mesures étatiques pour formaliser l'économie

Pourquoi parler encore d'un secteur informel? Qu'est-ce qui est informel?

Les femmes sont immédiatement liées au secteur de subsistance et au secteur reproductif. Cette situation est certes essentielle pour la survie. Néanmoins, elle entrave l'intégration des femmes dans la rationalité économique du marché formel. Ce dernier est souvent subventionné étant donné qu'il est nécessaire de disposer de revenus monétaires. Reste que les femmes risquent d'être d'autant plus exclues que la formalisation du secteur informel s'avère particulièrement difficile. Ceci pour des raisons qui sont aussi bien à chercher dans le secteur formel que dans le secteur informel (problèmes de taxes, résistances contre les réglementations etc.).

Il faut absolument veiller à promouvoir la participation des femmes au niveau des petites et moyennes entreprises vu que la transformation des produits locaux constitue leur champ habituel d'activités. On sait que le secteur informel, qui est doté d'une haute flexibilité est accessible aux groupes désavantagés qui se trouvent être surtout composés de femmes (BM 1994, p. vi). Il n'en demeure pas moins qu'il existe une différenciation très nette suivant les genres au niveau des champs d'activités. Les relations de genre (modes de coopération etc.) sont significatives pour l'organisation de l'économie informel. Les femmes les plus pauvres sont souvent les plus sensibles au risque d'inversion: les femmes font de plus en plus la même chose y compris dans les projets. Par ailleurs, elles sont moins impliquées dans les domaines les plus profitables (échanges et transit avec le Nigeria). Au niveau du commerce transfrontalier les femmes sont responsables des produits alimentaires. Ceci dit, il faut signaler que l'Etat ne réagit pas de la même manière selon qu'il a affaire à des hommes ou à des femmes: il exerce souvent plus de pression sur les femmes (paiements informels etc.).

Les femmes ne peuvent que difficilement augmenter le degré de formalisation de leurs entreprises et elles ont beaucoup de mal à agrandir ces dernières ("upgrading") en raison de la complémentarité existant entre activités commerciales et production de subsistance et en raison de leur exclusion dans le secteur formel.

Par conséquent, il faut prévoir un appui en matière:

- d'accès (en partie collectif) aux ressources (accès à la terre etc.)
- d'accès à des crédits appropriés;

- de diminution de la distance sociale et réduction de pratiques autoritaires;
- de flexibilité: technologie, emploi du temps, main d'oeuvre, localisation géographique;
- de formes de coopération avec des hommes, des employés etc.;
- de formes d'organisation économiques appropriées avec tendance à la formalisation (entreprises pour les hommes, groupements pour les femmes).

- Lien avec institutions formelles d'épargne et de crédit:

Selon la BM le crédit informel et les tontines présenteraient deux désavantages pour les pauvres: non-disponibilité en cas de nécessité et nécessité de pouvoir épargner. Les personnes très pauvres sont obligées d'aller voir les usuriers. Ce problème doit être regardé de manière plus différenciée. Ce sont surtout les femmes qui se trouvent dans les réseaux de solidarité. Il y a certes souvent involution et il faut emprunter pour pouvoir rembourser. Mais la sécurité augmente (exemple de la "Self employed women's association"/SEWA, combinaison entre le formel et l'informel, combinaison entre production d'une part et reproduction et consommation de l'autre, sécurité sociale). La BM estime que les systèmes informels de médiation financière ont été interrompus par la dévaluation. Par conséquent elle considère qu'il faut prévoir des crédits pour les opérateurs du secteur informel.

Environnement facilitant une réduction durable de la pauvreté

La BM (1994, x) souligne à juste titre que les processus de changements nécessaires constituent un cadre important dont il faut tenir compte pour obtenir les résultats voulus en matière de lutte contre la pauvreté. Elle préconise entre autres une approche par le bas prenant en considération le caractère pluri-disciplinaire de la pauvreté, la perspective des pauvres ainsi que leur participation. Pour améliorer l'analyse contextuelle et structurelle, il faut examiner la marge de manœuvre des pauvres, augmenter les possibilités de choix de ces derniers et saisir leur logique d'action. Pour consolider le statut des femmes, statut délimitant leur participation, il faut impliquer les forces sociales susceptibles de le renégocier (mouvements féminins). Aussi faut-il remettre en question l'ordre de genre entretenu par les ONG qui peuvent être très paternalistes. Les associations féminines représentent une force sociale décisive pour le changement. Par conséquent un programme comme celui qui est qualifié de

DSD ne doit pas être utilisé pour mettre les hommes dans le "mainstream" et élaborer des projets de deuxième catégorie pour les femmes. Il faut tenir compte des différences, potentialités tout en étudiant de près les changements et conséquences (non intentionnelles).

Il faut s'employer à renforcer la capacité:

- au niveau des services de l'Etat à tous les échelons: la collecte de données, l'établissement de statistiques, l'amélioration des connaissances et la réalisation d'expertises techniques (y compris par exemple au niveau de la formation professionnelle) sont d'une importance fondamentale pour la planification;

- au niveau de la base de façon à:

* interagir de manière adéquate avec les femmes ou clientes,

* atténuer la distance sociale (dans le domaine de la santé etc.),

* limiter les modes autoritaires,

* favoriser la prise en compte de la situation spécifique des femmes (dans l'agriculture par exemple),

* promouvoir les approches qui ne réduisent pas les femmes à leur fonction reproductrice;

- au niveau de la communauté, des organisations professionnelles, des ONG et du secteur associatif afin:

* d'augmenter les possibilités d'auto-promotion,

* de renforcer la capacité de solidarité,

* de développer des visions et concepts de développement qui assignent une place de choix aux relations de genre,

* d'augmenter la capacité opérationnelle,

* d'accroître l'aptitude à interagir avec les autorités et l'Etat ("lobbying"),

* de tenir compte du capital humain.

Il faut soutenir les nouvelles pratiques créatives et les stratégies informelles des développées par les femmes en matière de sécurité sociale. Afin de combler leurs déficits, les femmes essaient de former des réseaux et de nouer des nouvelles relations. Elles investissent au sens littéral du terme dans ces réseaux et relations et on voit apparaître de nouvelles formes de sécurité alimentaire apparaissent. Celles-ci sont souvent introduites par des groupements de femmes, des boutiques communales etc. On connaît depuis longtemps l'existence, en Afrique, d'associations sociales et culturelles à adhésion volontaire. Ces dernières représentent des réalisations qui concourent à assurer le bien-être dans un environnement socio-économique en pleine transformation. Les personnes travaillant dans le secteur

formel (dont la capacité de solidarité est fréquemment surexploitée) sont présentement incluses dans ces associations. Ainsi un lien de sécurité est établi avec le secteur informel et avec la population rurale. Des nouveaux systèmes d'épargne et de crédit sont mis sur pied par certaines femmes et organisations paysannes. Ces systèmes pourraient être développés et élargis de manière à stabiliser les éléments d'assurance mutuelle.

Dans le cadre de la décentralisation, la gestion des services sociaux et des fonds sociaux doit également être confiée aux différents niveaux de la société afin de pouvoir intervenir de façon ciblée (BM 1994, p. xvi). Cela signifie qu'il faut soutenir les projets qui sont conçus par les communautés ou les groupes de personnes désavantagées et qui prennent les ONG comme intermédiaires. Une certaine institutionnalisation et formalisation de la sécurité dite traditionnelle et informelle est certainement souhaitable. On doit veiller à ce que l'autonomie budgétaire soit garantie au niveau le plus bas possible. Actuellement, là où il n'y a pas de redistribution, c'est déjà bien quand il n'y a pas de drainage de ressources vers l'Etat. Il faut regarder si les services disposent des capacités professionnelles suffisantes pour adopter une approche genre. Il faut aussi s'enquérir du caractère de la communauté et de la position des femmes dans le débat public (sans omettre leur représentation au niveau des autorités locales) qu'il faut examiner dans une perspective de genres. Dans le cadre de la décentralisation et dans celui de la gestion des ressources et des taxes, il faut se pencher de très près sur la problématique du pouvoir de négociation suivant les genres dans l'administration locale ainsi que dans les ONG. Il semble nécessaire de négocier, au plus haut échelon, des critères, quotas (parité) etc. Ces négociations doivent avoir lieu dans des forums qui comprennent les mouvements féminins.

En ce qui concerne l'introduction de la perspective de genre et de la participation des femmes aux processus de lutte contre la pauvreté, il est spécialement important de consulter des mouvements et associations féminins qui combattent la pauvreté. De plus, il faut offrir aux personnes qui travaillent dans le domaine du développement une qualification professionnelle qui ait en vue l'inclusion des aspects genre et le renforcement de la capacité institutionnelle. Les ONG et les institutions de recherche par exemple devraient profiter de cette qualification professionnelle. Elles pourraient alors recueillir et analyser des données en portant spécialement attention aux questions de genre et de pauvreté.

Pour conclure, je tiens à souligner qu'il faudrait saluer la création de réseaux à travers les institutions étatiques, administratives et non gouvernementales qui travaillent sur des thèmes importants pour les aspects de genre au sein des processus de budgétisation. On a déjà assisté à une telle initiative: c'était à Bonn à l'époque où on a introduit le thème de l'IFD (intégration de la femme dans le développement).

Bibliographie

Banque mondiale, 1995, La contribution des femmes au développement, in: La Banque en Afrique, vol. 1, n° 2, no. thématique

(Intervention du) Bénin, 1996 (P.D. Atohoun, P. Dovi, C. Nansi), in: Deutsche Stiftung ..., pp. 53-64

(Contribution) Béninoise, 1996 (Ch. Tchibozo, R. Degla, I. Allagnon), Séminaire Régional de la GTZ "Centrer la planification des dépenses publiques sur la pauvreté", in: Deutsche Gesellschaft ..., Annexe, pp. 1-28

(Contribution) Béninoise, 1997, Séminaire Régional de la DSE „Libérer le potentiel d'autopromotion en décentralisant les mesures de politique sociale“, in: Deutsche Stiftung ..., p. 113 – 148

Bierschenk, Thomas, Roch Mongbo, eds., 1995, Le Bénin, in: Politique Africaine, n° 59, no. thématique

Bisilliat, Jeanne, dir. de, 1996, Femmes du Sud, chefs de famille, Paris: Karthala

Bremer, Frank, éd., 1986, Les possibilités de promotion des petites exploitations agricoles dans la Province Atlantique (R.P. Bénin). Etude préparée pour le Projet CARDER Atlantique (GTZ). Seminar für landwirtschaftliche Entwicklung SLE, Schriftenreihe no. 94, Berlin: Technische Universität Berlin

Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend, 1994, Bericht der Regierung der Bundesrepublik Deutschland für die 4. Weltfrauenkonferenz Peking 1995, Bonn; Berichte der 12 Arbeitsgruppen des deutschen Nationalen Vorbereitungskomitees für die 4. Weltfrauenkonferenz

Cagatay, Nilüfer, Diane Elson, Caren Grown, 1995, Introduction, in: dies., eds., S. 1827 - 1836

Cagatay, Nilüfer, Diane Elson, Caren Grown, eds., 1995, Gender, adjustment and macroeconomics. Schwerpunktheft in: World Development (Washington), vol. 23, no. 11

CCE Commission des Communautés Européennes, 1993, Femmes et développement. Un guide pour la gestion du genre dans la coopération de la Communauté Européenne avec les pays d'Amérique Latine, d'Asie et du bassin méditerranéen, Bruxelles

(Contribution) Béninoise, 1997, Séminaire Régional de la DSE „Libérer le potentiel d' autpromotion en décentralisant les mesures de politique sociale“, in: Deutsche Stiftung ..., p. 113 – 148

Deutsche Gesellschaft für technische Zusammenarbeit, 1996, Edda Augustin, Gender training manual for project staff at management level, Unit 04, strategic corporate development, Eschborn

Deutsche Gesellschaft für technische Zusammenarbeit, 1996, Social and gender issues in macro-economic policy advice, Ingrid Palmer, Gender-Orientierung 7, Unit 401, Eschborn

Deutsche Gesellschaft für technische Zusammenarbeit, B. Kerstan, 1995, Gender-sensitive participatory approaches in technical co-operation. Trainers'manual for local experts, Pilot Programme for gender issues, Unit 04, Eschborn

Deutsche Gesellschaft für technische Zusammenarbeit, éd., 1996, Seminar on poverty-oriented expenditure planning, 4-8 Nov. Johannesburg, Unit 401, Eschborn, Fiscal Policy Series n° 2

Deutsche Gesellschaft für technische Zusammenarbeit, Juliane Osterhaus, Walter Salzer, 1996, L'approche genre dans le cycle du projet. Indications pour la gestion des projets, Unit 04, Développement Stratégique de l'Entreprise, Eschborn

Deutsche Gesellschaft für technische Zusammenarbeit, J. Freiberg-Strauss et al., éd., 1997 Gender and macro policy. Gender in macro-economic and legal policy advice in technical cooperation. Eschborn: GTZ, Social policy working papers no. 20

Deutsche Stiftung für internationale Entwicklung, Fondation Allemande pour le Développement International, 1996, Sécurité sociale en Afrique francophone: problèmes, défis et stratégies de solution des problèmes. Conférence internationale - Yaoundé, Berlin: Centre de Développement Economique et Social

Deutsche Stiftung für internationale Entwicklung, Fondation Allemande pour le Développement International, 1997, Libérer le potentiel d' auto-promotion en décentralisant les mesures de politique sociale. Actes du Séminaire Régional de Mbalmayo, Cameroun, Mai, Berlin: Centre de Développement Economique et Social

Droy, Isabelle, 1990, Femmes et développement rural, Paris: Karthala

Elwert, Georg, et al., 1989, Bericht der Evaluierungsmission zum Projekt CARDER Atlantique GTZ/BMZ, vol. 1 ("Landfrauen", pp. 28 ff.; Wirkungen auf die Situation der Frauen, pp. 56-58), Bericht und Empfehlungen, vol. 2, Annexe, Berlin: Freie Universität

Elwert-Kretschmer, Karola, Georg Elwert, 1991, Mit den Augen der Beniner. Eine Evaluation von 25 Jahren ded in Benin, in: Afrika Spectrum, 26. Jg., Nr. 3, pp. 335-350

Elson, Diane, 1995, Gender awareness in modeling structural adjustment, in: N. Cagatay, D. Elson, C. Grown, S. 1851 - 1868

Elson, Diane, Barbara Evers, 1997, Uganda – gender aware country economic report (draft), in: Deutsche Gesellschaft für technische Zusammenarbeit (GTZ) éd., pp. 13 – 47

Elson, Diane, R. McGee, 1995, Gender equality, bilateral program assistance and structural adjustment: policy and procedures, in: N. Cagatay, D. Elson, C. Grown, pp.1987-1994

Fagbémy, Mouftaou, Kathrin Schreckenber, Eva Sodeik, 1994, La situation économique des femmes dans la région de Bassila. Projet Restauration des ressources forestières dans la région de Bassila. Office National du Bois ONAB, Mission forestière allemande MIFOR, Bassila: multigr.

Floquet, Anne, 1994, Dynamique de l'intensification des exploitations au sud du Bénin et innovations endogènes: un défi pour la recherche agronomique, Stuttgart: thèse de doctorat, Université de Hohenheim

Floquet, Anne, 1997, Une production négociée de technologies de gestion de la fertilité des sols, une recherche-action au Bas-Bénin, in: APAD Bulletin, n° 13, Mai, pp. 43-50

Frey-Nakonz, Regula, 1984, Vom Prestige zum Profit: Zwei Fallstudien aus Südbenin zur Integration der Frauen in die Marktwirtschaft, Saarbrücken, Fort Lauderdale: Breitenbach

Kabeer, Naila, 1994, Reversed realities. Gender hierarchies in development thought, London, New York: Verso

Kadel, Ralph, 1993, Bericht über die Durchführung eines ZOPP V-Workshops für das Projekt "Amélioration de la gestion des ressources forestières dans la région de Bassila" in Cotonou, 10-14.5., im Auftrag der Gesellschaft für technische Zusammenarbeit GTZ, Unit 1022

Lachenmann, Gudrun, 1996, The future of women's projects in rural development - intervention, interaction or empowerment? Paper presented at Second International Conference on Women in Rural Development "What have women's projects accomplished so far?", Humboldt-University, Berlin, June 28-30

Lachenmann, Gudrun, 1996, Une perspective de genre sur la sécurité sociale pour des groupes pauvres: approches, expériences et perspectives en Afrique francophone, in: Deutsche Stiftung für internationale Entwicklung/Fondation Allemande pour le Développement International, pp. 41-49

Lachenmann, Gudrun, 1996, Poverty-oriented expenditure planning: gender aspects, in: Deutsche Gesellschaft für technische Zusammenarbeit, éd., pp. 35-46

Le Meur, Pierre-Yves, 1995, Etat, paisanneries et pouvoirs locaux au Sud-Bénin, in: Politique Africaine, 59, pp. 82 - 101

Lignau, Hildegard et al., 1993, Soziale Dimensionen der Strukturanpassung (DSA) und DSA-Politik in Benin, Berlin: Deutsches Institut für Entwicklungspolitik/Institut Allemand de Développement

Lühe, Niko von der, , 1996, Landwirtschaftliche Beratung oder Tauschhandel? Zur Funktionsweise des T&V-Beratungssystems in den CARDER Atlantique und Borgou, Republik Bénin., Weikersheim: Markgraf, Kommunikation und Beratung, Sozialwissenschaftliche Schriften zur Landnutzung und ländl. Beratung, 11

Mbongbo, Roch L., 1995, The appropriation and dismembering of development intervention. Policy, discourse and practice in the field of rural development in Benin. Thesis Landbouw Univ.

Wageningen N.L. (avec résumé en français)

Mbongo, Roch L., 1997, Le ciblage sur groupes spécifiques en matière de politique sociale pour la réduction de la pauvreté, in: Deutsche Stiftung ..., p. 71 – 82

Moser, Caroline O.N., 1993, Gender planning and development. Theory, practice and training, New York: Routledge

Pfeiffer, Verena, 1988, Agriculture au Sud-Bénin, passé et perspectives, Paris: L'Harmattan

République du Bénin, Ministère des Finances. Présidium de la Commission Nationale de suivi de l'application du programme d'ajustement structurel, 1992, Rapport sur la gestion du programme d'ajustement structurel du 1er juillet 1991 au 31 août 1992 et fin déc. 1992, Sept.

Schönhuth, Michael, Uwe Kievelitz, 1994, Les méthodes participatives de recherche et de planification dans la coopération au développement: diagnostic rapide en milieu rural, diagnostic participatif. Une introduction commentée. Deutsche Gesellschaft für technische Zusammenarbeit GTZ. Coopération Technique RFA, Eschborn: Schriften Nr. 242

Séhouéto, Lazare M., 1995, Savoir "local", savoir total? Etude empirique de la production et de la diffusion des savoirs agricoles paysans au Bénin. Eléments pour une socio-anthropologie des savoirs "locaux". Freie Universität, Institut für Ethnologie, Berlin: thèse de doctorat, multigr.

Simshäuser, Ulla, 1995, Die Inszenierung von Gesundheit. Das Beispiel der Volksrepublik Benin. Fakultät für Soziologie, Bielefeld: thèse de doctorat, multigr.

World Bank, 1994, Enhancing women's contribution to economic development. Policy Paper, Washington D.C.

World Bank, 1994, Benin. Toward a poverty alleviation strategy. Population and human resources Division. Occidental and Central Africa Department, Report n° 12706-BEN, Washington D.C.